



# NEWSLETTER PPAM BIO



N°8 / Décembre 2023

## Actualités

### Programme d'actions 2024 en Nouvelle Aquitaine

En ex-Poitou-Charentes :

- organisation de 2 à 3 journées techniques
- organisation de 3 commissions PPAM
- mise en place de 5 à 7 formations (voir les premières dates dans l'agenda ci-après)
- animation d'un GIEE émergence « couverts végétaux »

En ex-Aquitaine

- organisation d'une journée technique commune avec le Poitou-Charentes et le Limousin sur la commercialisation des PPAM en pharmacies ; sous la forme d'une visio de 2h le 6 février 2024 de 13h à 14h30. Pour recevoir les codes de connexion, merci de vous faire connaître auprès de Béatrice ([b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com](mailto:b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com))
- organisation des journées PACRET' BIO (Journées Professionnelles Autogérées et Conviviales, de Rencontres et d'Échanges Techniques, entre producteurs.trices de PPAM Bio de Nouvelle Aquitaine) qui se tiendront du lundi 29 au mercredi 31 janvier 2024, à la Ferme des Filles, lieu-dit Marahans, à Captieux (33)

Pour ce qui concerne le déroulement des journées, notez que :

- le lundi sera réservé aux producteurs.trices de PPAM en activité depuis au moins 2 ans, suivi d'une soirée ciné-débat ouverte à tous.tes
- le mardi sera mixte et ouvert à tous.tes, producteur.ices comme porteur.euses de projets
- le mercredi sera plutôt consacré aux porteur.euses de projets et installés depuis moins de 2 ans, tout en permettant aux producteur.ices qui le souhaitent de participer. En parallèle, la Réunion de "printemps" du Massif SIMPLES sud-ouest aura lieu sur la matinée également.

Un programme détaillé, les conditions d'hébergement, les infos pour les repas et le covoiturage,... et tout ce qu'il vous sera indispensable de savoir, vous sera envoyé d'ici une semaine par courriel, avec un lien vers le formulaire d'inscription. Pour recevoir ce mail, merci de contacter Yohan Musseau : [yohanmusseau@yahoo.fr](mailto:yohanmusseau@yahoo.fr), en précisant si vous êtes porteur.euse de projet, jeune installé.e ou producteur.rice.

### Programme d'actions 2024 à l'échelle de la FNAB

- Fédérer les producteurs en filière longue et mener un travail spécifique
- Produire un guide variétal en PPAM
- Produire un guide sur les matériels et les outils post-récolte utilisables en PPAM
- Travailler sur l'adaptation des itinéraires techniques au changement climatique





## Base de données sur les allégations utilisables en vente directe : projet BADASSE de la FPH

### Contexte

- En 2008, l'AESA recueille plus de 4000 allégations de santé pour les évaluer. Parmi elles, 2700 sont rejetées, d'autres sont conservées mais « en attente ». En 2022, ces allégations en attente sont traduites de l'anglais par la DGCCRF qui de surcroît édite de nouvelles règles sur le vocabulaire utilisé et sur la flexibilité des libellés
- En 2022, la FPH lance une enquête auprès des producteurs en vente directe quant à leur utilisation des allégations en attente. En voici les principaux résultats :
  - A la question « est-ce que les clients vous demandent des informations sur les propriétés et les usages des plantes ? » les producteurs répondent à 89% « très souvent » ou « régulièrement ».
  - Les producteurs souhaitent pouvoir informer leurs clients sur les plantes à 98%
  - Seuls 23% des producteurs utilisent les allégations en attente ; les autres ne les utilisent pas notamment car il existe une méconnaissance sur ces allégations :
    - Certains pensent qu'il est totalement interdit de les utiliser, d'autres pensent que c'est autorisé mais les conditions d'utilisation sont peu claires, il y a un flou sur la possibilité de reformuler les allégations et les modalités de justification des allégations ne sont pas définies
    - Il y a un décalage entre la formulation (traduction) et la pratique des producteurs,
    - Il est difficile de distinguer les allégations physiologiques des allégations thérapeutiques,
    - Les allégations ne correspondent pas à certaines formes galéniques (hydrolat, gemmo,...)

Face à ces constats, la FPH a choisi deux axes pour traiter le sujet des allégations :

- Défendre l'approche des paysan-nes herboristes en restant en lien avec la DGCCRF pour garantir que les modalités d'utilisation des allégations soient adaptées à la pratique de la vente directe et pour faire reconnaître les usages traditionnels des plantes
  - Proposer aux producteurs-trices des outils pour faire face à l'insécurité juridique et éviter que chacun-e avance seul-e dans son coin... d'où le projet BADASSE, Base de Données sur les Allégations de Santé, Simple et Efficace
- Principaux objectifs de BADASSE :
- Récapituler le statut juridique de chaque plante
  - Proposer des reformulations d'allégations utilisables
  - Apporter les justifications nécessaires

### Etapes du projet :

- 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 octobre 2023 :
  - Réalisation du site internet
  - Intégration des données pour 80 plantes sèches
  - Réalisation d'un mode d'emploi et d'un support de formation
- 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024 :
  - Intégration de 30 nouvelles plantes sèches
  - Etablissement d'une méthodologie pour d'autres formes galéniques (gemmo, hydrolats, alcoolatures,...)

Et maintenant, quelle utilisation pour les producteurs-trices ?

- La FPH va passer des conventions avec des structures auxquelles adhèrent des producteurs-trices, ce qui leur donnera un accès annuel à BADASSE. A ce jour, une première convention a été passée avec Simple
- Les producteurs-trices devront se former pour pouvoir utiliser la base de données sous la forme de 2 demi-journées espacées d'une semaine (n°1 : théorique – pendant 1 semaine les producteurs-trices réfléchissent, s'approprient l'outil ; n°2 : formation personnalisée)





## Portrait : la vente en demi-gros pour rationaliser le temps de travail en PPAM bio, exemple de la ferme de démonstration de Claire Gentil-Epineau dans les

### Deux-Sèvres

**Localisation** : Saint Léger de Montbrun (79)

**Sol** : argilo-calcaire, profond, sablonneux à certains endroits

**Surface** : 6 ha

**Productions** : une vingtaine de plantes vendues séchées à l'exception du basilic commercialisé en frais

**Lieux de vente** : 90% des produits sont vendus à des négociants ; le reste est vendu dans des magasins ou en direct



Claire est chimiste lorsqu'elle arrive en Deux-Sèvres pour suivre son conjoint. Ne se voyant pas continuer dans sa branche d'activité, elle saisit l'occasion de reprendre 6 ha de la ferme familiale. Le maraîchage ne l'intéressant pas, elle se tourne vers la production de PPAM.

Elle s'engage alors, en 2014 dans le suivi d'un BPREA à Bressuire, puis suit un stage à Chemillé, avant de faire certifier ses terres en bio. Son installation est effective en 2015 et ses terres sont bio en 2016.

Pour Claire « avec une si petite surface il n'y avait pas trop le choix pour la production ; le maraîchage ne me convenait pas et peut-être que mon côté chimiste m'a orienté vers les plantes aromatiques et médicinales... en tout cas la production bio était une évidence, je connais très bien l'impact des produits chimiques ! Il était hors de question d'être agricultrice autrement.

Sur l'atelier PPAM, Claire travaille seule. Elle y consacre 60 à 70 heures par semaine d'avril à octobre et 35 heures par semaine le reste de l'année.

Claire est relativement bien équipée en matériel de production et de récolte. Elle possède un tracteur, une bineuse, une planteuse, une récolteuse, des outils pour le travail du sol (vibro, herse plate et herse rotative), ainsi qu'une herse étrille depuis 2021. Pour le séchage des plantes elle dispose de 2 séchoirs à tabac et elle a également un bâtiment de stockage.

Etant donné que le poste désherbage est le plus chronophage (80% du temps de travail en pleine saison et 50% le reste du temps), elle s'équipe en conséquence : « j'ai changé de bineuse, pour simplifier la manipulation sur l'écartement du rang ; j'ai pris une houe où tu tournes la manivelle et en 30 second le réglage est bon ; c'est un changement anodin mais le désherbage étant très chronophage c'est un gagne temps énorme sans parler du confort de travail. ». Ces investissements ont été financés grâce à quelques financements publics : PVE pour la bineuse et la herse, France Agrimer pour la récolteuse et PCAE pour le bâtiment de stockage.

Sur les 6 ha dont dispose Claire, 1 ha est irrigué. C'est sur cette parcelle qu'elle produit les plantes qui ont de forts besoins en eau, comme la menthe, la mélisse ou le basilic. Les plantes sont regroupées par besoins en fertilisation. Un petit épandeur est utilisé pour pouvoir adapter la fertilisation au mieux à chaque groupe de plantes. Elle apporte du fumier de bovins (15 à 20 T/ha) entre deux cultures. Sur les pérennes l'apport de matière organique (poudre de viande) se fait sous forme de bouchons. Ces pratiques permettent parfois à Claire d'effectuer une deuxième coupe « si cela est possible je réalise une deuxième coupe mais je ne la cherche pas à tout prix car elle a tendance à épuiser la plante et diminuer sa durée de vie. »

Claire rencontre peu de maladies du fait de la diversité d'espèces. Parfois elle note des attaques de pucerons qui sont contrôlés par les auxiliaires ou des problèmes de mildiou occasionnellement quand la récolte se fait tard.

Si besoin d'un traitement phytosanitaire, celui-ci se fait à base de tisanes et décoctions de plantes, comme le sureau sur les altises de la mauve.

Pour ce qui concerne sa stratégie de commercialisation, Claire a fait le choix du débouché des négociants, toujours dans un souci d'efficacité : « si les prix pratiqués en vente directe sont plus intéressants qu'avec des intermédiaires, cela demande beaucoup plus de travail de tri et de conditionnement ; ce temps de travail est toujours au détriment des autres tâches à faire sur les cultures. »





Pour retrouver l'ensemble des informations sur la ferme, voir la fiche de ferme de démonstration sur le site e Bio Nouvelle Aquitaine : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2022/03/79-FERME-DEMO-Claire-GENTIL-EPINEAU-MAIL.pdf>

## Agenda / Formations PPAM

9 janvier 2024 à Saint Jean d'Angély avec Antton Oger (Altair) : formation « **séchage de mes plantes aromatiques et médicinales bio** ». **Il reste 3 places.**

Inscription possible en suivant ce lien : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/formations/sechage-de-mes-plantes-aromatiques-et-medicinales/?from=calendar>

Programme :

- Les différentes techniques de séchage des PPAM.
- Le travail de la plante avant et après séchage, spécificités de séchage selon les plantes.
- Organisation du roulement cueillette/séchoir.
- Étude comparative des différents systèmes de séchoirs, avantages, inconvénients.
- Dimensionnement et chiffrage de l'installation d'un séchoir.
- Les erreurs à éviter.

10 et 11 janvier à Melle : formation « **quelle transformation choisir pour que s'exprime au mieux les propriétés de mes PPAM Bio ?** », avec Jean-Baptiste Gallé, pharmacien et producteur. **Il reste 3 places.** Si vous souhaitez vous inscrire, merci de me contacter (Béatrice : [b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com](mailto:b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com))

18 et 19 janvier à Melle avec Nathalie Macé : formation « **quelles utilisations pour mes hydrolats ? comment les conseiller à ma clientèle ?** ». **Il reste 1 place**, inscription possible en suivant ce lien : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/formations/quelles-utilisations-pour-mes-hydrolats-comment-les-conseiller-a-ma-clientele/?from=calendar>

Programme :

- Généralités sur les hydrolats: définition, règles d'obtention, composition,...
- Étude d'hydrolats au service des grands systèmes du corps humain: digestif, respiratoire, cardio-vasculaire, musculo-squelettique, nerveux, uro-génital,...
- Exemples et applications pratiques

25 et 26 janvier à Villeneuve sur Lot avec le CFPPA de Lozère : formation « **transformer mes fruits et PPAM en glaces et sorbets** ». **Il reste 1 place.**

Pour vous inscrire, suivez ce lien : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/formations/transformer-mes-ruits-et-ppam-en-glaces-et-sorbets/?from=calendar>

Programme :

- Réglementation sur les sorbets/crèmes glacées/glaces, l'hygiène et la conception de l'atelier.
- Les différentes étapes de fabrication : Préparation du mix, maturation, turbinage, empotage
- Règles de formulation et équilibrage des recettes
- Analyse des points critiques et autocontrôles obligatoires
- Analyse des principaux défauts dus à la fabrication et/ou au stockage
- Matériel de transformation : performance, coût, adresses de fournisseurs.

3h30 en distanciel, puis 3 jours en présentiel les 7, 8 et 9 février à Villeneuve sur Lot avec Nathalie Macé : formation « **les plantes de l'appareil cardio-vasculaire et uro-génital** ». **Il reste 6 places**

Pour vous inscrire, suivre ce lien : <https://www.bionouvelleaquitaine.com/formations/les-plantes-de-lappareil-cardio-vasculaire-et-de-lappareil-genital-4/?from=calendar>





Programme :

- 3h30 en distanciel : supports pédagogiques qui serviront à la formation en présentiel (lectures, vidéos et exercices)
- 3 jours en présentiel : Rôle de chaque système / Dysfonctionnements possibles / Plantes associées et leurs vertus thérapeutiques / Formes galéniques disponibles et posologie.

7 et 8 février à Melle : formation « **Perceptions sensibles et suprasensibles pour valoriser et apprécier la qualité de vos transformations à base de matières premières végétales** » avec Christelle Verhaege, thérapeute et formatrice, qui développe une pédagogie différenciée des perceptions pour la connaissance de soi et du monde. **Il reste 2 places**, inscriptions par ici :

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/formations/perceptions-sensibles-et-suprasensibles-pour-valoriser-et-apprecier-la-qualite-de-vos-transformation-a-base-de-matieres-premieres-vegetales/?from=calendar>

Programme :

- Les concepts fondamentaux du monde subtil.
- Les forces organisatrices et formes.
- Les différents plans de perception et les nouvelles approches de comment Percevoir (sensible et supra-sensible).
- Exercices pratiques de conscientisation du vivant, pour lire, comprendre et se relier à « l'être » de la plante.
- Place et conscience de l'homme co-créateur dans la conduite professionnelle.
- Lien avec la qualité des produits finis

## Biblio

L'atelier Paysan a développé un prototype de petite récolteuse de PPAM, dont les derniers plans en date sont ici : <https://www.latelierpaysan.org/La-recolteuse-de-PPAM>

Agribio 04, Agribio 05 et la Chambre d'Agriculture 04 publient des fiches techniques sur la menthe et sur la mélisse. Version non ou peu mécanisée :

- [https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/fiche\\_melisse\\_non\\_mecanisee.pdf](https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/fiche_melisse_non_mecanisee.pdf)
- [https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/fiche\\_menthe\\_poivree\\_non\\_mecanisee.pdf](https://www.bio-provence.org/IMG/pdf/fiche_menthe_poivree_non_mecanisee.pdf)

## Prochaine Newsletter : Février 2024